## **COMMUNE DE SAINT-FLOUR**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024 DELIBERATION N°16/12/2024-256

Conseillers en exercice: 29 L'an deux mille vingt-quatre, le seize Décembre, à dix-neuf heures, le

Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en

Absents représentés : 2 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation

Absents excusés : 5 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.

Votants: 24

#### Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,

MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Géraud DELPUECH, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDRE, MMES Christiane MEYRONEINC, Marie-Pierre MURAT Conseillers Municipaux.

#### Absents représentés :

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES, M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

#### Absents excusés:

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN, M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 18 FEV. 2023 et que la convocation avait été faite et publiée le 10 Décembre 2024.

Le présent extrait a été transmis le 19 DEC. 2024 à Madame le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.

#### OBJET: CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°3 GROS-ŒUVRE / DEMOLITION : AVENANT N°3

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) a été attribué à l'entreprise SARL GUENIOT (15 100 LES TERNES) pour un montant de 222 359,11 € H.T.

Pour mémoire un avenant N°1 a été signé le 2 Août 2024, portant le marché à 218 585,03 € H.T. et un avenant N°2 a été signé le 29 Novembre 2024 portant le marché à 224 974,43 € H.T.

Des travaux supplémentaires de réalisation de dalle et dallage en béton désactivé ont été rendus nécessaires pour un montant de 6 386,00 € H.T. Par ailleurs, des travaux ne seront pas réalisés pour un montant de 4 342,00 € H.T.

Ces différentes prestations engendrent une plus-value de 2 044,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 227 018,43 € H.T.

La Commission des marchés publics s'est réunie le 18 Novembre 2024 et a donné un avis favorable à la passation de l'avenant N°3.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Après avoir délibéré,

- APPROUVE l'avenant N°3 du lot N°3 (Gros-œuvre / Démolition) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SARL GUENIOT pour un montant en plus-value de 2 044,00 € H.T.;
  - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

POUR: 24 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

[2]

Le Maire

Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance.

Florie PARQU



## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE<sub>10</sub>

Page: 1 / 2

## **AVENANT N°3**

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour Hôtel de ville 1 place d'Armes – BP36 15100 SAINT FLOUR Cedex

## B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SARL GUENIOT 4 route de Cussac 15100 Les Ternes

## C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Construction d'une crèche collective de 48 places Lot N°3 : Gros-œuvre / Démolition

Date de la notification du marché public: 13 octobre 2023

Date de fin d'exécution du marché public : 7 avril 2025

Montant initial du marché public:

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 222 359,11 €
 Montant TTC: 266 830.93 €

#### Montant du marché public après avenant N°1 et 2 :

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 224 974,43 €
 Montant TTC: 269 969,31 €

#### D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations complémentaires.

## Selon Ordre de service N°7 en date du 5 novembre 2024

## Devis N°1431 en date du 05/09/2024 :

Montant H.T.: 2 044,00 €

Réalisation d'une dalle en en béton désactivé en lieu et place d'une dalle classique.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

 $\boxtimes$ OUI

#### Montant de l'avenant N°3:

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 2 044,00 €

Montant TTC: 2 452,80 €

#### Nouveau montant du marché public après avenant N°3:

Taux de la TVA : 20 %

Montant HT: 227 018,43 €

Montant TTC: 272 422,11 €

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mr GUENIOT Patrice, gérant.	Les Ternes, le 1010/12025	S.A.R.L. au can 1709,40 € MAÇO XERIE - T.P. 151001 FR TERNES 151 04 71 73 08 02

<sup>(\*)</sup> Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

Signature

Le maire

Philippe DELORT

#### SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De:

notifascl@fast.efast.fr

Envoyé:

jeudi 19 décembre 2024 16:39

À:

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

Objet:

Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256

## ":. Notification FAST:

#### Notification FAST:

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-16-12-2024-256-DE.

Informations sur l'acte Numero : 16-12-2024-256

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.3 : Gros oeuvre / Démolition : Avenant N.3

Date de décision : 19/12/2024 Date de transmission : 19/12/2024 Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

#### **FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel <a href="https://www.efast.fr">https://www.efast.fr</a>



## **SECRETARIAT Ville de Saint-Flour**

De:

notifascl@fast.efast.fr

Envoyé:

vendredi 17 ianvier 2025 09:07

À:

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

Objet:

Notification FAST: réception d'un accusé de réception sur l'acte: 16-12-2024-256

# ":. Notification FAST:

#### Notification FAST:

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 16-12-2024-256, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250117-16-12-2024-256-CC.

Informations sur l'acte Numero : 16-12-2024-256

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.3 : Gros oeuvre / Démolition : Avenant N.3

Date de décision : 17/01/2025 Date de transmission : 17/01/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

#### **FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel https://www.efast.fr